

Mairie de LA CHENALOTTE

1, rue des Ecoles

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2014

Convocations du 22 novembre 2014

- **Présents tous les conseillers, sauf Mme Dominique MYOTTE-DUQUET, excusée.**

Secrétaire : M. Alexandre ROMAIN

DELIBERATION : Taxe d'aménagement. Le taux est maintenu à 2 %, sans exonération.
Voté à l'unanimité.

DELIBERATION : Fonds d'amorçage a été mis en place pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. La commune perçoit le premier acompte d'un montant de 4470 Euro. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à reverser ce montant au Syndicat Scolaire. Il en sera ainsi des autres versements.

DELIBERATION : Vote crédits

Recettes investissement :

17 429 € (opérations nécessaires pour les cessions de terrains et de matériel)

Dépenses investissement :

1 500 € (pour les travaux en régie : réalisation des locaux pour les bacs des ordures ménagères près des garages, dépendant de la commune)

ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCAS :

Mme Valérie EL NIESS est élue avec 9 voix en remplacement de M. Damien SAUBION.

ELECTION D'UN MEMBRE COMMISSION APPEL D'OFFRES :

M. Jérôme CHABOD est élu avec 9 voix en remplacement de M. Damien SAUBION.

IMPASSE DES NARCISSES :

La rétrocession de la voirie n'est toujours pas possible en l'état actuel. Un courrier sera adressé à la Société UGIMMO pour lui signifier les points de désaccords à modifier.

LOGO DE LA COMMUNE :

La commune va prendre contact avec un graphiste pour faire des propositions concernant le logo de la commune. Il intervient à titre gracieux et selon les idées proposées par le Conseil Municipal. La date reste à déterminer.

PROJET CIRCUIT HISTORIQUE et DECOUVERTE DU VILLAGE :

La présentation de ce projet est assurée par M. Dimitri COULOVRAT après discussion au sein de la Commission Cadre de vie / Environnement / Urbanisme. Il est nécessaire de recueillir un maximum d'informations historiques et anecdotiques sur le village (cartes postales, coupures de journaux, enregistrements de témoignages...). Mais il faut aussi choisir les supports matériels et leurs emplacements (plaquettes explicatives, circuit ...). Le Conseil Municipal est d'accord pour solliciter la Communauté de Commune du Plateau du Russey pour savoir si elle nous soutient et nous accompagne dans le projet.

QUESTIONS DIVERSES :

Les repas des Aînés aura lieu le 13 décembre prochain à midi dans la salle des Tilleuls.

Afin de finaliser le projet sur le monument aux morts, les entreprises retenues ont été convoquées sur site pour permettre au Conseil Municipal d'avoir une vue d'ensemble.

Le bilan de fonctionnement de la station épuration et du traitement des boues a été présenté. La liste des maisons qui peuvent poser des soucis doit être établie.

La liste des projets et actions retenue en 2014 doit être approfondie pour leur budgétisation pour l'année prochaine.

Comme mentionné sur le précédent compte-rendu du Conseil Municipal, vous trouverez, en annexe, le guide de l'habitant. Nous espérons que ce petit livret soit une source de renseignements.

Remerciements :

La collecte effectuée cet automne au profit de « La Ligue contre le Cancer » a rapporté la somme de 1 964.50 Euro. Merci à tous les donateurs et aux personnes qui ont assuré cette collecte.

L'Opération « Brioches » au profit de l'ADAPEI du Doubs a rencontré un vif succès. Elle a permis de récolter 987.70 Euro. Merci à tous pour votre accueil chaleureux. Il sera possible de lire le courrier de Madame Pascale GUYAT sur le site internet de La Chenalotte.

Infos

LISTE ELECTORALE : les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 décembre 2014. (Dernier délai impératif). Une permanence aura lieu pour les dernières inscriptions.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL. Dès le 16è anniversaire, les jeunes se font recenser en mairie. Présenter carte identité et livret de famille.